inovadea

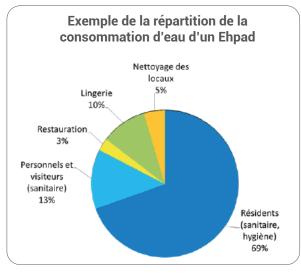
## COMMENT CONCILIER LE CONFORT ET LA MAÎTRISE DES DÉPENSES EN ÉNERGIE DE VOTRE EHPAD?

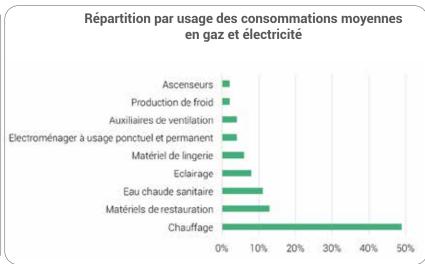
Tout en répondant aux obligations du décret tertiaire



#### CONNAISSEZ-VOUS **VOS CONSOMMATIONS** D'ÉNERGIE ?

Prendre conscience des **niveaux de consommations par usage** est la clé d'un plan d'actions et de **réductions des consommations** réussi





#### LES POINTS CLÉS DU **DÉCRET TERTIAIRE**



Bâtiments d'une surface de **plus de 1000 m**²



Objectif de réduction de ses consommations énergétiques



Obligation de suivi annuel

Le 30 septembre de chaque année, vous devrez déclarer vos consommations énergétiques annuelles via la plateforme web

- **40**% en 2030
- 50% en 2040
- **60**% en 2050

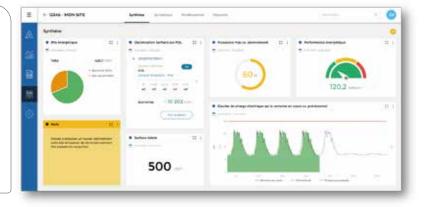


### CENTRALISEZ TOUTES VOS **DONNÉES ÉNERGÉTIQUES** ET **MAÎTRISEZ** VOS CHARGES D'EXPLOITATION

(ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU)



- > **Visualisation des données de consommations** de l'ensemble de vos établissements.
- > Intégration automatique de vos factures d'énergie pour un contrôle facilité.
- > Comparaison entre établissements et par rapport aux indicateurs de votre activité
- > Suivi de vos consommations d'énergie, en permanence, par semaine, par jour ou par heure selon vos besoins.
- > Alertes envoyées à la bonne personne, par email ou SMS, en cas de dépassements de seuils.
- > Mise en place de **plans d'actions** pour supprimer les consommations inutiles et optimiser le contrat de fourniture d'énergie.



# SOYEZ RASSURÉS SUR LE **CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS** DE VOS ÉTABLISSEMENTS

Nous pouvons poser des **sondes de température, d'humidité, de qualité de l'air...** afin de **piloter** au mieux les bâtiments (chauffage, ventilation, climatisation) pour le meilleur confort de vos locataires.

